

« Maxi BlackJack », le nouveau jeu « phygital » de La Française des Jeux

Boulogne, le 29 avril 2024 – FDJ dévoile son nouveau jeu « phygital », « Maxi BlackJack » (mise de 5 euros), disponible dès aujourd’hui dans l’ensemble de ses 29 000 commerces partenaires. S’appuyant sur une double expérience, ce nouveau jeu à gratter physique est accompagné d’un dispositif digital optionnel en cas de gain. Cette option permet au joueur de remettre en jeu son gain éventuel acquis au grattage pour tenter de le multiplier. Le gain maximum est de 600 000 euros à l’étape de grattage et de 900 000 euros* à l’étape digitale.

Une famille de jeux de grattage se crée avec l’arrivée de « Maxi BlackJack ». Ce jeu phygital rejoint le jeu de grattage Black Jack, commercialisé pour la première fois en 1992, qui permet de remporter jusqu’à 40 000 euros pour une mise de 2 euros.



Les étapes du jeu « Maxi BlackJack »

Étape n°1 : après s’être rendu dans un point de vente FDJ pour acheter un ticket « Maxi BlackJack », le joueur gratte les zones « banque » et « vos jeux » du ticket. Si l’un de ses jeux est supérieur à celui de la « banque », le joueur remporte le gain associé. S’il découvre le numéro 21 sous l’un de ses jeux, le joueur double le gain associé.

Étape n°2 : en cas de gain à l’étape n°1, le joueur peut choisir d’arrêter et de retirer son gain auprès de son détaillant ou remettre son gain en jeu pour tenter de le multiplier jusqu’à 9 fois.** Pour accéder à l’étape de jeu digital, il doit alors gratter la zone « Grattez pour accéder au jeu digital » en bas du ticket.

Le joueur peut utiliser le QR code découvert sur son ticket ou se rendre sur www.fdj.fr et saisir manuellement son code. Le joueur se retrouve alors face à une table de BlackJack. L’objectif est de battre la banque pour multiplier son gain.

Il s’agit du cinquième jeu « phygital » du Groupe :

- 2019 « Quitte ou double »
- 2020 « Qui veut gagner des millions ? »
- 2021 « A prendre ou à laisser »
- 2023 « Menez l’enquête »
- 2024 « Maxi BlackJack »

* Coefficient multiplicateur maximum de 2 en cas de gain grattage supérieur à 100 euros à l’étape 1 de grattage.

** Coefficient multiplicateur maximum en cas de gain inférieur ou égal à 100 euros découvert à l’étape 1 de grattage.



Visuel représentant la partie digitale du jeu

→ Lien permettant de tester la version digitale : <https://indi.jeuxpresto.fr/mbj/>

A propos du groupe FDJ

Premier acteur français des jeux d'argent et de hasard, parmi les leaders mondiaux, FDJ propose une offre grand public et responsable de jeux de loterie (tirage et jeux instantanés), de paris sportifs (avec ses marques ParionsSport point de vente et ParionsSport en ligne), de paris hippiques et de poker. Les performances de FDJ sont portées par un large portefeuille de marques iconiques, le premier réseau de vente de proximité en France, un marché en croissance, des investissements récurrents. Le Groupe déploie une stratégie d'innovation pour renforcer l'attractivité de son offre de jeux et de services sur tous les canaux de distribution, en proposant une expérience client responsable.

Le groupe FDJ est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartiment A - FDJ.PA) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext 100, Euronext Vigeo 20, EN EZ ESG L 80, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.groupefdj.com

 @FDJ  FDJ  @FDJ_officiel  @FDJ

Contact presse

01 41 10 33 82 | servicedepresse@lfdj.com

Contact relations investisseurs

01 41 04 19 74 | invest@lfdj.com